



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51947>

Département(s) de publication : **24, 16, 17, 19, 33, 46, 47, 87**

Annonce n° **24-51947**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil départemental de la Dordogne

Correspondant : le Président du Conseil départemental

Adresse : Service de la commande publique, Hôtel du département , 2 rue Paul-Louis Courier - CS 11200, 24019 PERIGUEUX

Coordonnées :

Téléphone : 0553454920

Courriel : cd24.marches@dordogne.fr

Adresse internet : <http://www.cd24.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marchespublics.dordogne.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MAITRISE D'OEUVRE POUR DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT DE LA VANNE AMONT DU BARRAGE DE ROUFFIAC

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation porte sur la réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre en vue de la réalisation de travaux d'équipement de la vanne amont du barrage de Rouffiac. L'opération consiste en des missions de maîtrise d'oeuvre en vue de la réalisation de travaux d'installation d'une vanne de garde (amont) sur la canalisation de vidange du barrage de Rouffiac. L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est estimée à 180 000 euros HT. Les missions confiées sont les suivantes : - Études d'avant-projet (AVP), - Études de projet (PRO), - Assistance à la passation des marchés de travaux (AMT), - Visa des études d'exécution (VISA), - Direction de l'exécution des travaux (DET), - Assistance aux opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement. - Rédaction cahier des charges reconnaissance subaquatique En application d'une clause de réexamen, des missions complémentaires éventuelles proposées par le titulaire et nécessaires pour mener à bien le projet pourront compléter ces missions. Le marché est conclu pour une durée de 24 mois

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il n'est pas prévu de retenue de garantie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations seront rémunérées sous forme d'un règlement partiel définitif, à chaque réalisation de prestation et décision d'admission

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/05/2024 à 14:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024SMNB086

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> **Marché périodique :** NON **Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :** **Marchés réservés :** NON **Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** Les voies et délais des recours sont : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à 551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, après la signature du contrat. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers dans le délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024